about:blank



VESOUL Santé

# Le Père Noël n'a pas oublié les enfants hospitalisés

**Les enfants admis en pédiatrie ou en néonatalogie à l'hôpital de Vesoul ont reçu ce lundi une visite peu banale : le Père Noël en personne est venu les consoler de ne pas être à la maison pour les fêtes. Grâce à l'association Enfants et sourires, chacun a eu droit à un cadeau.**

Mylie, 9 ans, était toute triste ce lundi matin. À cause d'une crise d'appendicite survenue samedi, qui a nécessité une opération le jour même, elle se retrouve clouée dans un lit d'hôpital à Vesoul. La fillette espère bien sortir ce mardi pour rentrer chez elle à temps pour Noël, mais elle a déjà pu se remonter le moral grâce à une visite inattendue. Lundi après-midi, le Père Noël a frappé à sa porte et est venu la réconforter de quelques mots tendres et d'un joli cadeau. « C'est ce que j'avais commandé ! », se réjouit Mylie en ouvrant le paquet, sous le regard affectueux de sa mamie.

Une dizaine de bambins hospitalisés en pédiatrie ont eu la même surprise que la jeune fille. Tous ont reçu un présent adapté à leur âge, afin de compenser la malchance qu'ils ont de préparer les fêtes dans ces conditions. « Les 23 et 24 décembre, nous prévoyons un maximum de sorties pour permettre aux enfants de passer Noël à la maison », explique la docteur Cyrielle Estevez, cheffe de service. « Il reste surtout des bronchiolites, de grosses gastro-entérites ou des opérations urgentes. »

### « Nous sommes une courroie de transmission pour la générosité des Haut-Saônois »

Le Père Noël n'a pas oublié les six nourrissons du service néonatalogie. Parmi eux, une petite fille née sous X qui découvrira plus tard, grâce aux photos souvenirs, qu'un rayon de soleil a égayé un départ pas facile dans la vie.

À l'initiative de cette opération, il y a l'association « Enfants et sourires », qui se mobilise à longueur d'année pour le bien-être des enfants hospitalisés en Haute-Saône. Elle a acheté ou récupéré auprès d'autres associations les jouets distribués ce lundi. « Nous sommes une courroie de transmission pour la générosité des Haut-Saônois en faveur des enfants de Haute-Saône », résume le docteur Bruno Coupé, président d'Enfants et sourires. « Les dons que nous recevons leur reviennent intégralement : nous sommes tous bénévoles et n'avons pas de frais de fonctionnement. »

L'équipement de la salle de jeux du service de pédiatrie de l'hôpital, l'achat de matériel de puériculture, l'aide aux familles en difficulté… Ce sont quelques actions, parmi d'autres, assurées par « Enfants et sourires ».

**Guillaume MINAUX**

Pour contacter « Enfants et sourires », une adresse mail : enfantsetsourires@gh70.fr

**Le Père Noël a remonté le moral de Mylie, 9 ans, hospitalisée en pédiatrie à Vesoul à la veille des fêtes.** Photo ER/David HANISCH

CHAMPLITTE

## Feu de hangar à l'écart des habitations

Un incendie s'est déclaré à Champlitte, ce dimanche peu après 21 h 30, dans un hangar situé à l'écart des habitations. À l'intérieur, du bois et de la paille étaient stockés. Les sapeurs-pompiers de Champlitte sont intervenus pour éteindre le feu. L'enquête pour déterminer les causes de cet incendie a été confiée à la brigade de gendarmerie de Dampierre-sur-Salon.

MAILLEY-ET-CHAZELOT

## Deux tonneaux, trois blessés légers

Un accident de la circulation s'est produit ce dimanche, vers 16 h 15, sur la D474 à hauteur de Mailley-et-Chazelot. Le conducteur d'une Peugeot 307, avec deux personnes à son bord, a perdu le contrôle. Il a mordu l'accotement, fait deux tonneaux et finit sur ses roues dans le champ voisin. Les trois jeunes, âgés de 16 à 18 ans, ont été pris en charge par les sapeurs-pompiers de Fretigney et Vesoul. Ils ont été transportés au centre hospitalier de Vesoul pour des examens de contrôle. Les gendarmes de la COB de Port-sur-Saône ont effectué les constats d'usage.

RIOZ

## Sortie de route : une conductrice blessée

Un accident de circulation s'est produit ce lundi, peu après 11 h 30, rue du Card à Rioz. Une jeune femme de 24 ans a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'elle se dirigeait vers Montarlot-lès-Rioz. Son véhicule s'est immobilisé en travers de la chaussée, bloquant les deux voies de circulation. Les sapeurs-pompiers de Rioz se sont portés à son secours et l'ont transportée au centre hospitalier Minjoz de Besançon. Les gendarmes de Rioz ont procédé aux constats d'usage.

PUSEY Contrôles

## « Voler » une place handicapé, ça coûte 135 euros

Les gendarmes ont mené ce lundi une opération de contrôles ciblée sur le parking d'une grande surface de la zone commerciale de Pusey. En ligne de mire, les conducteurs qui stationneraient sans en avoir le droit sur les places réservées aux personnes handicapées. Le bilan de la journée : un seul procès-verbal a été dressé. « 99 % des gens ont une carte valide », constate le capitaine Vincent Simonet, commandant de l'Escadron départemental de sécurité routière (EDSR).

Trois gendarmes en civil étaient postés sur le parking pour repérer d'éventuelles infractions. Une autre équipe se tenait prête à intervenir afin de verbaliser. « Pour pouvoir se garer sur les places réservées, il faut qu'un des occupants du véhicule soit titulaire d'une carte d'invalidité nominative », explique le capitaine Simonet. « Sans ça, c'est une amende de 135 €, qui ne peut pas être minorée. » Les contrôles ont aussi lieu tout au long de l'année : « Les gendarmes de la brigade de Vesoul ont dressé plus de 70 PV en 2019 dans le cadre de leurs patrouilles », indique le commandant de l'EDSR.

Les titulaires de la carte d'invalidité contrôlés en règle ce lundi apprécient l'initiative. « Il y a souvent des abus, c'est lamentable », constate Philippe Jean, de Morez (Jura). « Si on fait remarquer aux gens qu'ils n'ont pas la carte, certains sont prêts à se battre : il vaut mieux se taire. »

**G.M.**

**Toutes les personnes contrôlées ce lundi sur les places handicapés d'une grande surface de Pusey étaient en règle, sauf un homme au volant d'une voiturette.** Photo ER/David HANISCH

HTS06 - V2